



COMITÉ DU LABEL

Paris, le 5 juin 2008 – N° 246/D131

## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie

*Service producteur* : Insee, Direction des études et synthèses économiques

**Opportunité** : avis favorable émis le 16 octobre 2007 par l'inter formation Statistiques d'entreprises  
Réunion du Comité du label du 2 juin 2008 (formation Entreprises)

Cette enquête doit permettre de fournir des informations précoces sur l'évolution de l'investissement dans l'industrie française, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévisions à court terme de l'activité, tant sur le plan national qu'euro-péen.

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie a pour objet de transcrire l'opinion des industriels sur l'évolution conjoncturelle de l'investissement, la destination de l'investissement (remplacement, modernisation, extension de capacité, etc.), l'évolution de la capacité de production et des déclassements d'équipements, les investissements à l'étranger, les facteurs influençant la décision d'investissement.

L'enquête est réalisée tous les trimestres en France métropolitaine auprès de 4 000 entreprises industrielles de plus de 20 salariés. Toutes les entreprises d'au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires sont interrogées.

La collecte s'effectue par voie postale de la fin du mois précédant le mois de l'enquête à la fin du mois de l'enquête.

Les résultats sont publiés dans la collection *Informations Rapides* de l'Insee, mise en ligne sur le site Internet de l'Insee. Ils paraissent également dans le *Tableau de bord de la conjoncture en France*. Ils sont analysés dans les *Notes* et *Points de conjoncture*. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur Internet de l'Insee depuis la Banque de données macro-économiques (BDM).

Le Comité demande au service d'étudier la faisabilité d'un élargissement aux Dom.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie et propose de lui conférer le caractère obligatoire.**

Ce label est valide de 2009 à 2013

Le Président du Comité du label

**signé**

Jacques Garagnon